



Exposition « Transition écologique : enjeux et atouts de l'égalité femmes-hommes »

Présentation de l'exposition

L'exposition pédagogique « Transition écologique : enjeux et atouts de l'égalité femmes-hommes » vise à sensibiliser tous publics et notamment les institutions de développement et de solidarité internationale, les organisations de la société civile, les collectivités territoriales, sur l'importance de faire des croisements entre les démarches liées au climat et au développement durable et les démarches visant l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'exposition a été créée par l'association Adéquations, avec le soutien du **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères** et de la Ville de **Paris**.

Elle comporte 10 panneaux 100 x 75 cm sur bâche souple avec 4 œillets de fixation.

Public concerné : institutions, pouvoirs publics, ONG, associations, collectivités territoriales ; tous publics avec un accompagnement pédagogique.

Les thèmes des dix panneaux

1. Environnement, économie, social et culture : tout est lié

Un mode de développement fondé sur le gaspillage de ressources non renouvelables, sur la dépendance à une consommation toujours croissante et l'exploitation des plus vulnérables n'est pas durable. Destruction de l'environnement, crises économiques, inégalités sociales et atteintes aux droits humains se combinent. À la croisée de tous ces enjeux, l'égalité femmes-hommes est déterminante pour changer de cap.

2. L'égalité femmes-hommes pour favoriser la transition écologique

Les droits humains et l'égalité femmes-hommes constituent des engagements des politiques publiques. Leur mise en oeuvre enrichit et renforce les stratégies de développement durable et les initiatives de la société civile en vue d'une transition respectant à la fois la justice sociale et environnementale.

3. 17 Objectifs de développement durable pour 2030

Le Sommet de la Terre à Rio en 1992 avait défini le développement durable et ses principes, parmi lesquels : responsabilité, solidarité, précaution, pollueur-payeur, et pleine participation des femmes. En 2015 les Nations unies adoptent le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses dix-sept objectifs de développement durable (ODD) à mettre en oeuvre au niveau territorial, national, international.

4. ODD n°5, Egalité des sexes, autonomisation des femmes

L'égalité femmes-hommes constitue à la fois un Objectif de développement durable spécifique et un principe transversal aux 17 « ODD ». Avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 les Nations unies s'engagent pour un monde « où l'égalité des sexes est une réalité pour chaque femme et chaque fille et où tous les obstacles juridiques, sociaux et économiques à leur autonomisation sont levés ».

5. Le dérèglement climatique, un problème global

Les gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère maintiennent naturellement la température sur Terre à une moyenne de 15 °C. Mais les modes de production et de consommations actuels entraînent une concentration accrue de ces gaz, d'où un réchauffement global du climat. Celui-ci pourrait atteindre 5 °C à la fin du siècle. L'Accord de Paris sur le climat adopté en 2015 vise à

contenir la hausse de la température moyenne « nettement en dessous de 2 °C » en 2100 par rapport aux niveaux préindustriels, en « poursuivant des efforts » pour limiter cette hausse à 1,5°C.

6. Mettre en œuvre des politiques climatiques

Des engagements tels que la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, l'Accord de Paris sur le climat, l'engagement européen de réduire de 40 % les émissions de GES d'ici 2030, visent la coopération et la mise en place de politiques climatiques au niveau international et national. Les États doivent fixer des objectifs d'atténuation et d'adaptation dans des « contributions déterminées au niveau national ». En France les collectivités locales sont invitées à élaborer des Plans climat-énergie territoriaux.

7. L'égalité femmes-hommes dans les accords climatiques

L'égalité femmes-hommes, qui ne figure pas dans la Convention internationale sur le climat de 1992, est peu à peu prise en compte grâce au plaidoyer des associations. Objectifs concrets : la parité dans les équipes de négociations internationales, la participation des femmes à l'élaboration des politiques climatiques nationales, l'accès des associations de femmes aux outils financiers, le renforcement des capacités, les formations aux technologies de la transition énergétique...

8. Initiatives et propositions de femmes (1)

De nombreuses associations, coopératives, mouvements pour les droits et l'égalité femmes-hommes développent des initiatives et formulent des recommandations politiques pour un développement soutenable et une justice climatique, du niveau local au niveau international.

9. Initiatives et propositions de femmes (2)

10. Initiatives et propositions de femmes (3)

Les rubriques des panneaux

Chaque panneau est organisé à partir des rubriques suivantes :

- Introduction à la thématique
- Repères, faits et chiffres
- « Les pionnières » : paroles de femmes engagées
- Explication d'une notion ; exemple : l'écoféminisme ; le développement durable ; l'intégration transversale du genre ; les droits sexuels et reproductifs ; justice climatique ; genre et budgets ; le « care »...
- Dessin humoristique.

Conditions d'achat, emprunt et location

- Achat : 700 euros + 30 euros de frais d'expédition en recommandé.
- Délai de livraison deux semaines.
- Location : participation aux frais selon la durée + 30 euros de frais de port :
 - 100 euros d'un jour à une semaine
 - 160 euros les deux semaines
 - 50 euros par semaine supplémentaire au delà des deux premières
- Réexpédition en colissimo recommandé à la charge de la structure emprunteuse
- Pour tous renseignements : contact@adequations.org

Adéquations

c/o maison des associations • 206 quai de Valmy – 75010 Paris

<http://www.adequations.org>

contact@adequations.org ; 01 46 07 04 94